

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 Juin 2014

Présents : M. Jean-Pierre RENAULT, M. Hubert GRILLON, M. Roland FLOUZAT, M. Tony CARON, Mme Marie-Claude DUFOUR, M. Christian BOUHOUB, M. Patrick DENET, Mme Nadine GONTIER, M. Thierry GERMAIN, M. Laurens PINGON, M. Philippe GENTY, M. Frédéric BRENON, Mme Lydie RAPEAU, Mme Nicole GUÉRY JALMAIN Mme LECORDIER Denise.

Secrétaire de séance: M. Hubert GRILLON

Début de séance : 18h30

Lecture du cahier de délibérations et signatures.

- I. Vente bien Immobilier 4, rue du Port (Maison Garcia).
Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre ce bien au prix de 80000€ et charge Monsieur le Maire ou les adjoints de signer cette vente devant notaire.
- II. Vente bien Immobilier 2 quai Auguste Mahaut (ancienne boulangerie).
Après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité de vendre ce bien au prix de 45000€ et charge Monsieur le Maire ou les adjoints de signer cette vente devant notaire. Le conseil municipal décide à l'unanimité de signer une convention d'occupation précaire avec l'acquéreur en préambule à cette vente
- III. Achat d'un véhicule électrique.
Suite aux devis des fournisseurs. Le conseil vote pour l'offre de RENAULT SCAC. La Renault Kangoo 2E est choisie à l'unanimité. Son prix d'achat s'élève à 12694€69.
- IV. Equipement connexes Loire à Vélo. Avenant de travaux Halte Repos.
Des travaux d'un montant de 3800€ ne seront pas effectués par l'entreprise MIROGLACE.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité l'avenant négatif correspondant.

Question diverses

Lors de la fête patronale qui a connu un vif succès, le Tennis Club a assuré le ravitaillement des majorettes le dimanche. Après en avoir délibéré il décide de prendre en charge ces dépenses et de voter la subvention exceptionnelle de 135€

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de rembourser une caution de 80€ concernant la location du csc ; la manifestation prévue ayant été annulée.

Le contrat de l'adjoint technique 2^{ème} classe à 10/35h signé le 12 mai 2014 a été prolongé jusqu'au 27 Juin 2014 à l'unanimité.

M^r GERMAIN s'informe sur l'état d'avancement de l'entretien de la commune Monsieur le Maire précise que ces tâches seront planifiées.

Suite à la demande de M^{me} GONTIER, le conseil municipal charge M^r CARON d'étudier la possibilité d'acquérir un défibrillateur à destination du public.

Suite à la demande de plusieurs conseillers, Monsieur le Maire réaffirme que l'école reste une priorité du conseil municipal.

Monsieur le Maire rappelle les modalités de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires validés par l'académie.

Monsieur DENET soulève le problème de sécurité des enfants des Loges pour emprunter les transports scolaires. Le conseil général avait préalablement refusé l'installation d'un deuxième abribus. M^r le Maire consultera le conseiller Général M^r BERTHELOT afin de réitérer notre demande

Le Jury communal du concours des maisons fleuries passera le vendredi 04 Juillet à partir de 16^h30.

Monsieur le Maire informe qu'un concert sera donné à 20H à l'occasion de la fête de la musique Quai Auguste Mauhaut.

Fin de la séance 21h30

Le Maire

Jean Pierre RENAULT

